Amis de Saint-Quay-Portrieux et ses environs

association loi 1901 - statuts déposés le 31/12/02

Bulletin n°21 - avril 2010



SOMMAIRE

VIE DE LA COMMUNE
Conseils municipaux de janvier et de février : décisions sur St-Quay Portrieux 2020
Projet de modification du plan de circulation

VIE DU PORT

COMMUNAUTE DE COMMUNES
Tréveneuc, si proche et si loin de St-Quay
La méthanisation, un nouveau pas vers une indépendance énergétique de la Bretagne

BREVES

PETITE HISTOIRE DU VÊTEMENT MARIN

EDITO

Les Amis de Saint-Quay-Portrieux et ses environs peuvent se réjouir, d'importantes décisions ont été prises par le Conseil Municipal concernant le schéma directeur, Saint-Quay-Portrieux 2020 ; d'autres sont imminentes concernant le plan de circulation. "Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme", ainsi en est-il du procédé de méthanisation expérimenté dans notre département. Vous découvrirez tout cela dans ce numéro ainsi que notre charmante et heureuse petite voisine, Tréveneuc, et la petite histoire du vêtement marin.

Jean-Pierre Guth

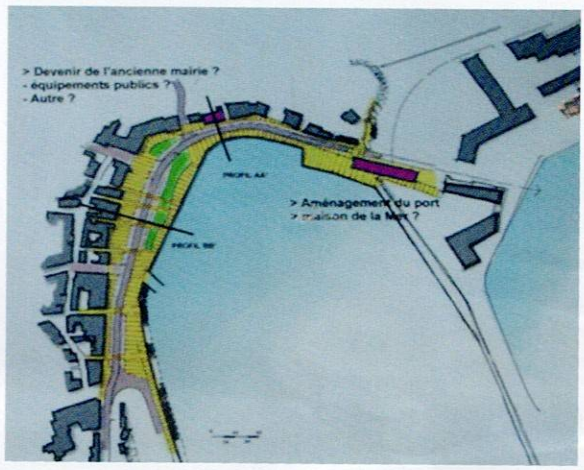
Conseil municipal du 19 janvier

Le conseil était prévu le 14 janvier mais plusieurs élus ayant quitté la salle pour manifester leur mauvaise humeur, il a dû être reporté au 19 faute de quorum ! Ce jour-là des positions importantes ont été prises concernant les choix des scénarios du schéma directeur «Saint-Quay-Portrieux 2020» et les subventions aux associations.

Du côté de Saint-Quay le scénario 3 a été retenu. Il consiste à réaliser un axe vert reliant le parc de la Duchesse Anne au littoral en démolissant la construction qui se trouve derrière le presbytère. En face du casino, le trafic automobile sera reporté le long des maisons par les rues du Commandant Malbert et des Sablons en double sens de manière à dégager un parvis au droit du casino. De larges trottoirs seront réservés le long des façades pour les terrasses des commerces et des stationnements seront organisés le long de la voie. Ainsi un espace important sera réservé aux piétons le long de la plage, de l'esplanade du casino à la terrasse de la place de la Plage, là où se trouvent Ker Suçons et la rotonde dédiée au futur Centre de Loisirs des Jeunes. Des stationnements seront maintenus proches du casino et des commerces de la place de la Plage.

Pour le Portrieux le scénario 1 a été retenu. Il consiste à réaliser une longue promenade piétonne allant du carré de la douane à l'aire de carénage en élargissant le quai Richet par une terrasse en passerelle construite au-dessus des enrochements, mais sans mordre plus sur la plage. La circulation en double sens sera reportée le long du front bâti en ménageant un large trottoir de 6 à 7 m pour les terrasses des commerces ainsi que des stationnements. De ce fait un important espace central sera dégagé en continuité de la plage pour être aménagé en jardin. Ces travaux devraient être les premiers réalisés.

Pour le terre-plein du Port les choses sont incroyablement floues. Sur un plan structurel d'abord, la complexité est telle entre la CCI, la SPADA qui intervient encore, le Conseil Général et la Commune, qu'un appel d'offres est en cours pour trouver un délégataire du service public qui reprendrait le tout.
Au cours du conseil, pour le terre-plein du Port d'Armor, le scénario 2 aurait été retenu, mais aucun schéma n'est présenté dans les planches affichées à la mairie. Les cabinets d'architectes de la ville et du port seraient en train de préparer un projet conjoint.
Il reste cependant, de manière inquiétante sur les plans publics, un grand rectangle rouge qui empiète étrangement à la fois sur les territoires de la ville et du Port d'Armor pour représenter un immeuble monstrueusement placé au centre de l'espace que constitue le Carré de la Douane et l'actuel rond-point ! Il n'est pas dans le prolongement du front des maisons du port comme on aurait pu l'espérer pour assurer la continuité de la ligne bâtie, mais avance par rapport à cette ligne. En revanche, partant de l'ancienne Brèche, dans le prolongement des charmants bâtiments de la Douane et de l'ancienne capitainerie, cet immeuble pourrait parfaitement trouver sa place, coupant le vent du nord et dégageant un parvis ensoleillé et chaleureux. Mais aujourd'hui personne ne nie qu'il fasse partie des projets tels qu'ils sont présentés ci-dessous.



L'étrange immeuble rouge glissé dans les projets

Plusieurs autres aménagements ont été retenus:
- l'aplanissement de la place Ste Anne,
- l'aménagement du rond-point de la France Libre, au carrefour de la route de Lanvollon et de la nationale 786, pour le rendre plus élégant avec notamment un sol lui donnant un caractère plus urbain de manière à pousser les touristes à rentrer dans la ville, soit vers St-Quay par la rue du Martouret mise en sens unique, soit vers Portrieux par la rue Clémenceau.
- la réalisation d'une contre allée le long de la nationale entre ce rond-point et celui à construire aux Prés Mario, pour sécuriser la circulation des piétons et des bicyclettes,
- dans le même esprit que ci-dessus, l'aménagement du rond-point de Kertugal pour attirer vers St-Quay les touristes venant de Paimpol,
- l'élimination des chicanes de la rue Paul de Foucaud qui descend vers le port, afin que les gros porteurs de bateaux, les cars et les camions puissent accéder facilement au port, mais en échange, l'installation de ralentisseurs. Ces derniers travaux doivent démarrer ce printemps.

Subventions : 50.000€ ont été dédiés au CCAS (bientôt regroupé en centre intercommunal d'action sociale) pour faire face à des situations

sociales difficiles, 69.000€ ont été affectés au sport, 35.000 à la culture, 35.000 à des manifestations exceptionnelles (Beach Volley, Trophée des Multicoques, International de Match Racing, Championnat de France de Match Racing) et 29.000 à diverses associations.
Il faut noter que les opposants, après avoir critiqué tout vertement, ont tout voté, puis sont partis. La réunion s'est alors terminée !

Conseil municipal du 25 février

Le budget était le point majeur de cette réunion. Le maire a proposé de ne pas augmenter les impôts locaux pour un budget en équilibre dont les dépenses de fonctionnement se montent à 115M€. Les dépenses d'investissement se montent à 5,5 M € et prévoient notamment des effacements de réseau, les travaux du cinéma, l'aménagement urbain de la rue de Foucaud, et un changement de la signalétique.

Aire de carénage : Une discussion a eu lieu concernant la rupture du contrat de délégation du service public (DSP) signé avec la société Geo Agro Réseaux à la veille des élections. La reprise de la gestion en régie par la commune a été votée ici. Explication : le contrat de DSP qui avait été signé «*ne comprenait aucune description ou énumération des obligations de la société*» ce qui «*affectait tant les intérêts de la Commune que ceux des usagers*» précise le Maire: «*les recettes en 2009 ont été de 35.000€ pour la Commune alors qu'en régie elles auraient été de 60.000€ ; la nouvelle situation sera donc bénéfique pour la Commune.*» Par ailleurs, l'opposition avait fortement réagi à l'automne devant un emprunt de 400. 000€ fait par la Commune pour solder les frais de réalisation de cette aire de carénage, le jugeant injustifié puisqu'un emprunt «définitif» de 780.000 € pour couvrir ces frais avait été effectué par la précédente municipalité. Mais cette somme ne couvrait «ni les actualisations de prix de marché, ni les incontournables demandes de travaux complémentaires, ni les dépassements de coûts inévitables». A cela s'ajoutaient les 124.612€ d'indemnisation des sociétés due à l'interruption des travaux par la nouvelle Municipalité et non 200.000€ comme elles le demandaient initialement. Enfin il faut remarquer que cette aire de carénage a été dès l'origine faussement présentée: beaucoup plus vaste que ne l'exigeait le seul carénage, elle a été construite pour assurer aussi l'entretien et le stationnement des bateaux. Faute de subventions elle a coûté plus cher que prévu à la commune ; enfin un contrat d'exploitation a été passé in extremis pour sceller les choses à la hâte avant les élections. Les conséquences se payent maintenant.

L'aigreur et le ton discourtois des discussions étaient bien peu dignes du respect dû aux habitants de notre ville à travers leurs représentants ; les amis de Saint-Quay-Portrieux ne peuvent que regretter ce manque de civilité.

Plan de circulation - Le 2 mars, le maire a tenu une première réunion d'information et de consultation concernant le projet de modification du plan de circulation. Rien n'est encore arrêté.
Les débats concernent principalement le sens de circulation du boulevard Foch. Si la remontée du port vers St-Quay se fait par ce boulevard mis en sens unique sur toute sa longueur, les riverains craignent le bruit des moteurs et des changements de vitesse. Actuellement ce bruit dans la tranchée Bocuze ne gêne personne.
Si le boulevard est mis dans le sens de la descente, le bruit est réduit mais les commerces du boulevard craignent que le trafic du port vers St-Quay via le sémaphore ne détourne d'eux beaucoup de clients.
Les rues Le Conniat et Malraux qui prolongent vers St-Quay la rue des Ecoles pourraient être mises en double sens, de l'église aux écoles, pour favoriser la conduite des enfants en voiture par les familles. Un point d'accord général concerne la petite rue des Lilas qui prolonge la rue des Ecoles pour qu'elle soit mise en sens unique vers la rue Georges Clémenceau. Celle-ci resterait en double sens jusqu'au carrefour avec la rue du Centre et en sens unique pendant l'été, dans le tronçon final vers le port.
La rue du Martouret qui permet l'accès à St-Quay en provenance du rond-point de la France Libre pourrait être mise en sens unique vers St-Quay pour en faciliter l'accès et pour éviter une remontée délicate sur la nationale.
Enfin, rien ne serait changé dans la descente sur le port en arrivant d'Etables par la rue Paul de Foucaud hormis les chicanes, la remontée se faisant toujours par la rue de Geniet.
Quant aux rues transversales, leur sens dépendra des choix faits sur les principaux axes. Mais d'ores et déjà les débats vont bon train dans les chaumières, et il sera bien difficile de contenter tout le monde ! En tout état de cause, la concertation ne fait que débuter. Une réunion publique ce printemps suivra la discussion initiée avec les commerçants et les artisans. Après l'été, le projet retenu tenant compte des suggestions des uns et des autres sera mis en place provisoirement. Puis les éventuels dysfonctionnements seront corrigés avant la mise en œuvre définitive. Alors la signalétique nouvelle étudiée dans le cadre communautaire afin de faciliter la circulation générale pourra être installée.

Sur l'esplanade du Port d'Armor, la carcasse de l'hôtel sera détruite à l'automne.
Les clubs utilisateurs du bâtiment (Narco Club, Plongeurs d'Armorique, L'épave) seront provisoirement logés dans des chalets. D'ici là les parkings situés sur l'esplanade Tabarly vont être remis en état et des travaux d'entretien réalisés avant l'été.



Friche hôtelière en voie de disparition au Port d'Armor

Le nautisme avait depuis plusieurs années été placé dans les compétences de la Communauté de Communes, mais jamais Saint-Quay-Portrieux n'avait accepté la chose et rien n'avait changé.
Maintenant cette compétence est admise par tous et se traduira par une association unique intercommunautaire privée, **Sud Goëlo Nautisme**. Cette association couvrira les sites de la SNSQP à Saint-Quay-Portrieux, de la BNL à Binic, d'Etables et de Tréveneuc.
A la tête de cette structure il y aura un comité exécutif avec des élus et des privés, un bureau exécutif sans élus et un directeur aux fonctions managériales, commerciales et monitoriales. Ce centre comprendra des activités de voile associative avec des dériveurs privés et des activités de formation à la voile.
Pour que Saint-Quay-Portrieux y soit bien représenté, il est important qu'y adhèrent un maximum de Quinocéens. Une réunion a réuni à Etables le 23 mars les personnes déjà intéressées.
Nous invitons maintenant tous les amateurs de dériveur et tous ceux ayant des enfants à former à faire partie de cette association et à cet effet à prendre contact avec la SNSQP (02 96 70 93 34) ou avec le CVPx auprès de Monsieur de Barneville (02 96 70 32 77).

Compétition sportive au sommet

Pour les JO de Londres en 2012 on s'entraîne à Portrieux : Claire Leroy est déjà qualifiée dans l'équipe de France mais Céline Devaux, Sophie Dortoli et Julie Brossard se préparent. Par ailleurs, un groupe de garçons peaufine sa préparation pour la coupe Louis Vuitton (ex coupe America) à Aukland. Le Trophée des Multicoques aura lieu cette année encore devant le port d'Armor ainsi que l'international et le championnat de France de Match Racing.

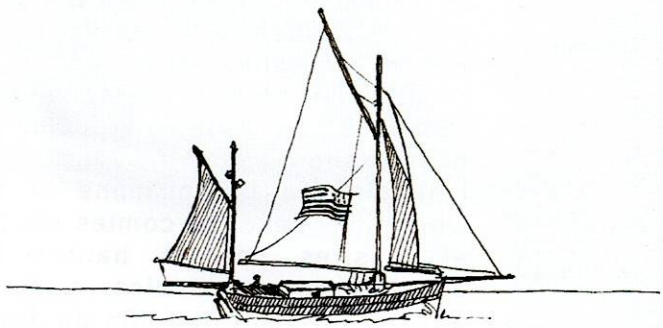


Match Racing

d u P o r t

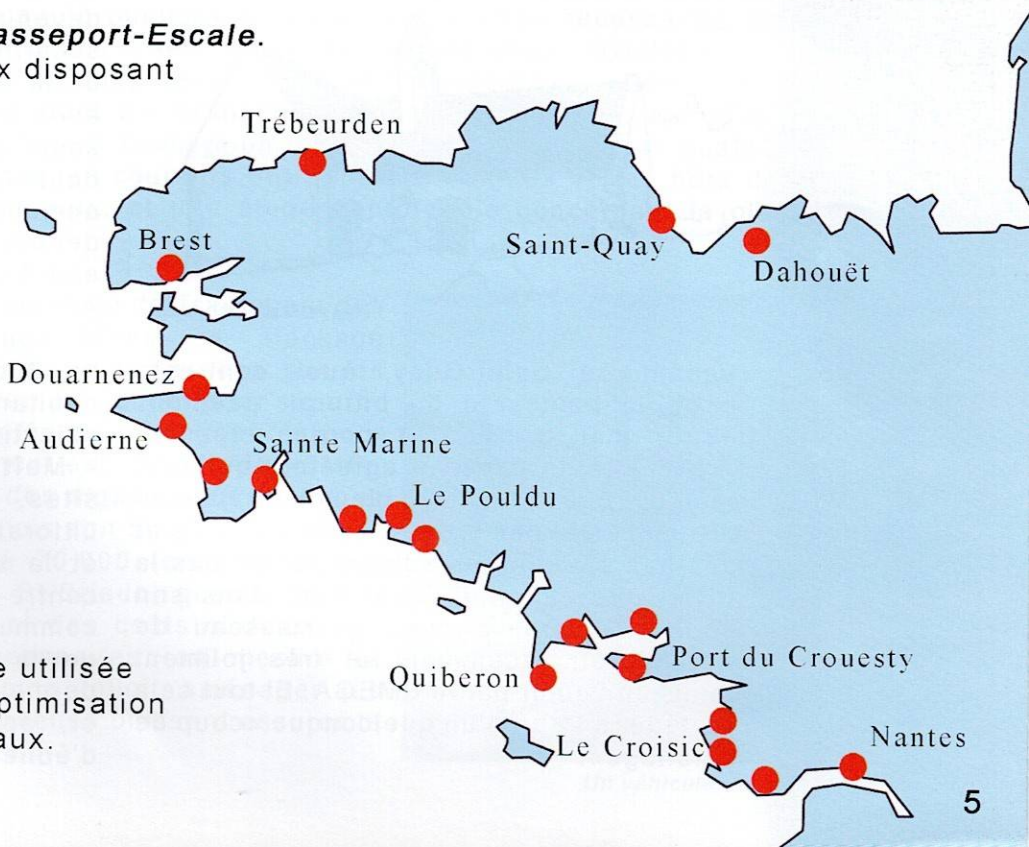
Quel poids économique représente la plaisance dans notre port ?
Nous avons cherché à l'évaluer en nous basant sur les informations tirées de la journée consacrée à l'emploi nautique par Côtes-d'Armor Développement. Dans le département la flotte de plaisance active est de 17000 unités et fait travailler directement 432 personnes produisant un chiffre d'affaires de 54,2M€. Notre port avec ses 1000+500 places de plaisance ferait donc travailler directement environ 40 personnes produisant 5M€ de CA. Ces chiffres paraissent faibles ; un de nos lecteurs aurait-il la possibilité de les valider ou d'en proposer d'autres ?

Le «Saint-Quay», le vieux gréement de la commune, qui assure des promenades en mer vient d'être remis à l'eau après d'importants travaux de remise en état. Sa saison touristique commence en avril en toute sécurité, mais il est vétuste et coûte cher. La question se pose donc de savoir s'il pourra survivre encore longtemps ?



Loguivy - Sans bruit 20 chalutiers hauturiers ont quitté le quartier maritime de St-Brieuc (SB) pour Loguivy (PL), des bateaux de 20 à 25m appartenant aux armements Porcher, Eouzan et Doledec. Loguivy devient en effet un port important pour la pêche avec ses 700t. d'araignées pêchées par an (au premier rang derrière St-Malo), ses 100t. de tourteaux et ses 2t. de langoustes sur une production nationale de 20 tonnes. La construction d'une nouvelle digue y est envisagée pour lui permettre de recevoir la barge de charge de Bréhat, chassée de Paimpol par la création d'un troisième bassin. On frémit en pensant à la dégradation potentielle du paysage unique que constitue l'entrée du Trieux.

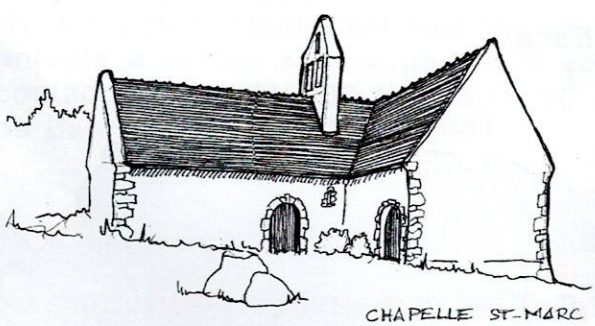
Le Port d'Armor adhère à *Passeport-Escale*.
Voilà qui permettra aux bateaux disposant d'un anneau ici de bénéficier en croisière d'une escale gratuite pendant 5 nuitées dans les 32 ports adhérents, de la Gironde à St Malo. Trébeurden, Erquy, Dahouët et St-Cast font déjà partie de ce groupement.
Pour bénéficier de cet accueil gratuit dans les ports, il suffit, avant son départ en croisière, de demander à la capitainerie son passeport en indiquant son projet et sa date de retour.
Ainsi sa place pourra-t-elle être utilisée en son absence, permettant l'optimisation de l'usage des trop rares anneaux.



Tréveneuc, si proche et si loin de Saint-Quay

Pour la première fois en 1224, apparaît dans les chartes de l'abbaye de Beauport la paroisse de Trevenech (devenue Treveneuc en 1428). Vers la même époque, en 1249, Hervé Chrestien arme, avec trois autres écuyers, un navire pour transporter les croisés à Chypre (ses nom et armes entrent en 1842 dans la galerie des Croisades à Versailles). En 1430, Pierre Chrestien construit un château féodal. Il y en aura un second, qui sera remplacé, au XVIII° par celui que nous connaissons.
L'histoire de la commune et celle des Chrestien, devenus comtes de Tréveneuc et illustres par de hautes fonctions, ducales puis nationales, seront confondues, à tel point que lors du déplacement du cimetière, seul le mausolée des Tréveneuc restera près de l'église. Et c'est probablement cette unité qui a protégé le territoire du morcellement et du mitage.

Gros rectangle de 660 hectares orienté sud-ouest/nord-est, à cheval sur la D 786, habitée et maritime au nord, de la plage du Palus à Saint-Marc, avec le centre nautique de Port Goret, elle présente au sud une grande réserve foncière.



Venant de Saint-Quay, quel contraste entre le boulevard du Littoral, pavillonnaire, mal tracé, mal bordé, et, côté Tréveneuc, le paysage agreste, équilibré, toujours beau et coloré, bleu du lin, jaunes des colzas et des ajoncs, verts des prés et des haies, selon les saisons, et en bas la ravissante chapelle Saint-Marc dans son écrin de verdure avec le ruisseau de Kercadoret, récemment et très joliment remis en valeur par le SMEGA. Et tout cela protégé, à l'abri d'un quelconque «coup de carénage».

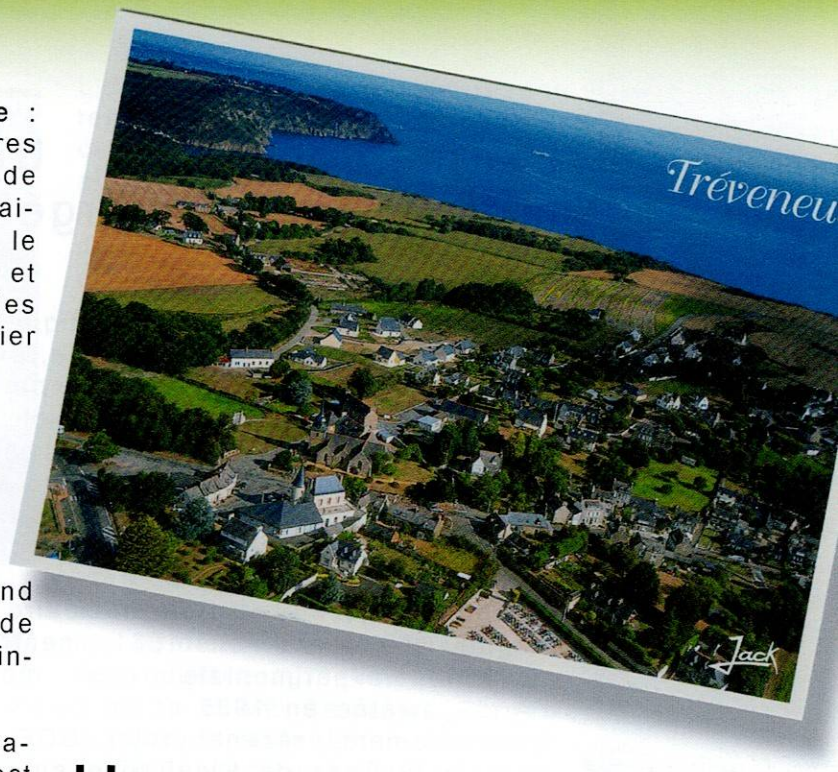
Remontant la rue de Kercadoret, on arrive au (mini) centre-ville : mairie, salle des loisirs, bibliothèque municipale, école Saint-Jean avec son aire de jeux flambant neuve pour enfants de deux à dix ans, poste, épicerie-dépôt de pain, ancien bistrot de Job, arrêt ti'bus, groupés autour de la très jolie église Saint-Colomban (XIVe –XVIIIe) avec la très belle perspective sur le château de Pommorio.



Verdure et mer

Le maire, Louis Gauffeny, originaire de Binic, fils de cultivateurs, aîné de cinq enfants, marin puis officier de gendarmerie, a mené une vie dominée par l'action, face parfois à des situations extrêmes (révolution des Comores, mission aux Terres Australes Françaises), avant de devenir directeur d'une entreprise de sécurité et maire de Pont Péan, commune de la banlieue rennaise. Affable, il parle avec chaleur de sa commune, de son souci de concertation, de son conseil, dont la seule élue d'une autre liste, ancienne première adjointe, participe depuis le début à l'unanimité dans un esprit de continuité et de concertation.
Adepte de l'intercommunalité, conscient de son poids relativement modeste dans le Sud-Goëlo (11% du sol, 6% des habitants), il vise pour Tréveneuc des objectifs précis :
- **Maîtrise des sols et protection des sites**, avec l'aide du Conservatoire du Littoral, ce qui semble acquis pour la côte et la vallée de Saint-Marc ; le bâti du centre-ville est déjà en partie propriété communale ; la réserve foncière au sud de la D 786 est gelée mais pourrait permettre à l'avenir de très gros projets ; et, après étude, refus de tout projet d'éoliennes ;

de Communes



- **Entretien et mise en valeur du patrimoine** : campagne de restauration des lavoirs et calvaires par une centaine de bénévoles ; accueil de concerts dans l'église ; projet avec ses propriétaires de créer un centre de rencontres dans le château de Pommorio ; amélioration de l'image et raccordement au réseau d'assainissement des viviers de Saint-Marc ; création d'un sentier piétonnier pour handicapés dans la vallée de Saint-Marc ;

- **Avec le Comité des Fêtes**, très actif, animation et création de liens : fest-noz, dont les bénéfices vont au CCAS ; spectacles (récemment «Boule de gomme» à la salle des loisirs) ; vide-grenier de septembre, qui s'étend maintenant dans l'allée du château ; action de bénévoles ; réunions conviviales Pâté-Pain-Pinard ;

- **Développement de l'habitat**, strictement encadré, et modéré, pour ne pas accuser l'aspect dortoir, la commune n'offrant que peu d'emplois, essentiellement le village de l'ANAS, le centre de voile du Bec de Vir à Port Goret et les viviers de Saint-Marc. Les zones frontières avec Saint-Quay font l'objet d'entretiens permanents entre les mairies.

Histoire forte et unitaire, site et patrimoine préservés, grosse réserve foncière, développement contrôlé, Tréveneuc est un village sans prétention, uni et heureux ; si proche - et pourtant si loin - de Saint-Quay-Portrieux.

Tréveneuc va piloter une étude de la qualité des eaux de baignade destinée à répertorier les mesures à prendre à court et à long terme pour l'améliorer. Une directive européenne impose qu'au 1/12/2010 les profils des eaux de baignade aient été établis pour réduire et prévenir la pollution, mesurer les risques concernant la santé publique et prévoir les actions nécessaires. Les sources de pollution se situent dans l'ancienneté des réseaux de drainage des eaux pluviales et le rejet à la mer de ces eaux qui ont lessivé les rues et leur crasse, les déversements d'eaux usées dans le réseau des eaux pluviales par des particuliers dont les branchements sont défectueux, et enfin les fameuses algues vertes. A Saint-Quay-Portrieux, à l'exception de la plage du Casino, la qualité des eaux de baignade est bonne à excellente car les courants entraînent les algues vertes hors de nos rivages. Mais les autres facteurs restent sérieux, et une étude approfondie concernant la plage du Casino s'impose.

Lantic va voir le SMITOM (Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères) installer des aires de stockage supplémentaires pour les algues vertes ramassées sur les plages et un bassin de traitement (en particulier pour séparer le sable) et de stockage des jus salés qui sont générés pour éviter de polluer l'Ic. L'investissement est important (3,3M€), mais surtout le coût de traitement des algues : 25€/tonne, et l'on pourra traiter 20.000 t. sur 5 mois soit 500.000€/an !
Quand on sait que l'on a récolté 70.000 tonnes d'algues vertes en 2009 entre Lannion et St-Brieuc, quand on voit l'importance des investissements et des coûts ci-dessus et enfin la taille des véhicules nécessaires, on mesure la dimension du problème. Il va même falloir aménager les routes aux abords de Lantic pour qu'elles puissent assurer le trafic des camions !



Un véhicule de ramassage des algues

La méthanisation: Un nouveau pas vers une indépendance énergétique de la Bretagne ?

Le taux d'indépendance énergétique de la Bretagne est extrêmement faible, avec une production électrique régionale qui ne couvre que 5% de sa consommation, et est essentiellement fournie par l'usine marémotrice de la Rance (240 MW installés).
Tous les projets de centrale d'importance ont jusqu'à présent été annulés ou retardés (projet de centrale nucléaire de Plogoff abandonné en 1981, centrale nucléaire expérimentale des monts d'Arrée arrêtée en 1985 et en cours de démantèlement, récent projet GDF de centrale fuel-gaz de Ploufragan en voie d'abandon...). La Bretagne reste donc importatrice d'électricité (centrale thermique de Loire Atlantique, centrales nucléaires de la Manche, d'Indre-et-Loire, de la Vienne), et s'achète ainsi à bon compte une respectabilité écologique au détriment des régions voisines.
Le caractère péninsulaire et la distance par rapport aux centres d'approvisionnement d'énergie génèrent des pertes en ligne importantes et imposent des contraintes fortes sur les réseaux de transport, avec des risques de coupure en période de pointe.

L'enjeu reste bien celui de l'indépendance énergétique, tant par le développement de moyens de production locaux, que par l'éducation et la maîtrise de la demande d'électricité. Le refus des centrales classiques et nucléaires d'importance transforme donc notre région en un vaste champ expérimental pour l'électricité d'origine «propre» : éolien, biomasse, solaire, courants marins... Les projets subventionnés par des tarifs de rachat préférentiels et encouragés par l'Etat et les collectivités locales prolifèrent. Ces quelques exemples bretons en illustrent la très grande diversité:
- centrale solaire de Ploufragan (photovoltaïque, 2010, 5.400m2 de panneaux sur l'ancien site industriel des Forges et Laminoirs ; 0.8 MW)
- plate-forme technologique de Brest sur les énergies marines (Ifremer, 700 salariés installés à la pointe du Diable réalisent recherches et simulations sur éoliennes offshore, hydroliennes, énergie thermique des mers...)
- projet d'hydroliennes (EDF, premier parc hydrolien de France, 2012 ; site de la Horaine, Paimpol ; 4 à 6 MW)
- projet d'éoliennes au large de Saint-Brieuc (Nass & Wind ou Poweo, ferme marine off-shore de 240 MW dans la zone du Grand-Léjon)
- génération d'électricité à partir de la biomasse (plaquettes forestières, paille...) à Brest (5 MW) et Noyal-Châtillon-sur-Seiche (10 MW).

C'est dans cet environnement éclectique et porteur que s'inscrit le processus de méthanisation, une manière élégante de se débarrasser des déchets encombrants tout en produisant de l'énergie renouvelable.

Mais de quoi s'agit-il ?

La **méthanisation** est un procédé biologique dont la découverte remonte à 1776 (gaz des marais), qui permet de transformer des matières organiques (déjections animales, résidus de culture, co-substrats provenant de l'industrie agroalimentaire, des collectivités, des restaurateurs...) en énergie renouvelable (biogaz) et en digestat utilisable comme engrais.
La matière organique est choisie et dosée avec soin pour une production maximale de méthane, puis est déversée dans une grande cuve (digesteur), chauffée et brassée de manière homogène et à l'abri de l'air et de la lumière. Le méthane du biogaz généré permet ensuite la production de chaleur ou d'électricité par cogénération. Le rachat par EDF de cette électricité renouvelable est obligatoire et fait l'objet d'une tarification spécifique (0,11 à 0,15 €/kWh). Un mètre cube de méthane combustible (CH_4) est équivalent à un litre de mazout ou à 1,3 kg de charbon ; le résidu est utilisé comme amendement, épandu sur les terres agricoles ou transformé en engrais solide, traité et stabilisé.



Le stockage du lisier à Plélo

La méthanisation est développée en Allemagne et en Scandinavie et de manière plus individuelle en Chine et en Inde.

Et à Plélo, tout près de chez nous ?

La première unité de méthanisation à la ferme en Bretagne (modèle allemand) a été inaugurée en octobre 2009 chez un éleveur de porcs à Plélo. Son principe est de mélanger le lisier avec des graisses d'usines agroalimentaires et des déchets verts, et de chauffer le tout à la température optimale de 35° (zone mésophile). Les bactéries consomment les matières organiques et produisent du méthane qui sert à faire tourner un générateur électrique. La station est constituée de 3 cuves de pré-stockage, 1 fosse à lisier, 1 digesteur circulaire avec brasseur, 1 postdigesteur, 2 cogénérateurs couplés, 1 refroidisseur de biogaz, des pompes, agitateurs et circuits de chauffage.

L'électricité passe sur le réseau EDF moyenne tension, et la chaleur produite est récupérée pour chauffer de l'eau destinée à la digestion anaérobie, à la porcherie et aux habitations.
Pour un investissement de 900.000€, cette unité de 200kW peut traiter 2.800 tonnes de lisier porcin et plus de 1.000 tonnes d'ensilage de cultures dérobées et de sous-produits de l'agroalimentaire par an, et produire 170 MWh par an d'électricité (390 foyers) et 1 280 MWh d'énergie thermique.

Et au Mené ?

C'est sur un principe équivalent, mais centralisé, qu'une usine de méthanisation (modèle danois) est également en construction à Saint-Gilles-du-Mené, et devrait traiter chaque année 35.000 tonnes de lisier et 40.000 tonnes de produits issus de l'industrie agroalimentaire, pour un investissement de 15 M€. Ce projet (Geotexia) répond à une logique de mutualisation et de territoire, et aura une puissance installée de 1,3 MW.

En conclusion, même si l'intérêt économique de ces procédés reste à démontrer (subventions publiques importantes, tarif élevé de rachat des kWh par EDF, lourds frais d'entretien et d'exploitation), la méthanisation est peut-être l'une des bonnes réponses aux enjeux écologiques de la Bretagne, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et les apports d'azote à l'origine de la prolifération inacceptable des algues vertes, émettrice de gaz toxiques, et en permettant une production locale d'énergie électrique et thermique.



L'unité de méthanisation de Plélo

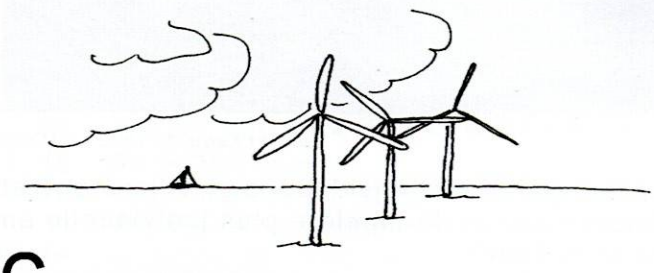
Effondrement de la falaise : à la suite des fortes pluies de janvier et février, du gel et des tempêtes, dans la nuit du 22 au 23 février de très importants effondrements de la falaise se sont produits sous Ker Moor, rendant le chemin très dangereux. Une première coulée avait déjà eu lieu le 7 janvier et le chemin avait été fermé, mais des fissures inquiétantes se sont aussi produites au Châtelet et à Fonteny.
Les travaux seront entrepris de la manière la plus urgente, mais le coût est préoccupant : environ 600.000€.



Effondrement de la falaise près de Ker Moor

Un son et lumière est prévu sur la plage du casino le 14 août 2010. Proposé à la commission extramunicipale culture par l'association *Animation et Images d'Armor*, l'idée retenue est d'inclure dans le spectacle la fête vénitienne qu'organise chaque année l'*Association des Pêcheurs Plaisanciers* pour lui donner plus d'éclat, de bénéficier du feu d'artifice traditionnel, et de monter ainsi une grande animation fédératrice sur l'histoire et l'identité de notre ville. Un professionnel du spectacle qui a monté une opération de ce genre à la Pointe Saint-Matthieu, Yann Quéré, organisera ce son et lumière en partenariat avec le prestataire de Brest 2008 : un conteur racontera des scènes de la vie de Saint-Quay-Portrieux à travers les âges, et des habitants de la ville, déjà en cours de recrutement et de formation, seront les acteurs avec la chorale, le cercle Celtique de Saint-Quay-Portrieux, des musiciens et des chanteurs. Voilà qui remplacera heureusement la fête de Lantic qui pourrait ne plus avoir lieu à partir de l'année prochaine.

Eoliennes - Deux sociétés sont en concurrence pour un parc d'éoliennes au large de Bréhat, Poweo et Nass&Wind. La décision doit intervenir en mai.



Ciné St Ké, l'association qui œuvre pour la réouverture et l'animation du cinéma Arletty, a organisé avec un très grand succès le 14 février au Centre des Congrès une projection exceptionnelle du film d'Eric Brossier, «*Sous les étoiles du pôle*». A bord du *Vagabond* enfin revenu à son port d'attache du Portrieux, Eric Brossier et son épouse France Pinczon du Sel, ont accompli, première mondiale, le tour du Pôle Nord sans brise-glace, passant au nord du Canada et de la Sibérie. Un livre que nous vous recommandons raconte cette aventure : «Circumpolaris», préface d'Eric Orsenna, édition Glénat. A cette occasion Michel Le Tallec, président de *Ciné St Ké* a annoncé que les travaux de remise en état du cinéma débuteront en septembre 2010 pour une réouverture un an plus tard. Les contraintes administratives sont maintenant levées et le projet va pouvoir bénéficier d'une subvention du Centre national de la Cinématographie. Une première séance avait déjà rassemblé 120 personnes en décembre avec la projection de *Anges et Démons*, et d'autres comme celle-ci pourront encore, en attendant, être organisées au Centre des congrès.

Second court de tennis couvert : il avait été promis, il a été différé, au grand regret du président du club de tennis, Luc Julien. Les travaux de la remise en état de la falaise s'avèrent plus urgents et budgétairement prioritaires ; cet investissement est donc reporté au budget de 2011.

Brèves Brè

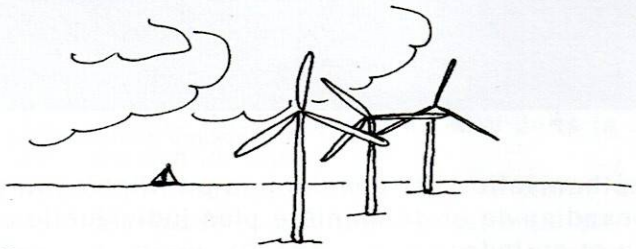
Effondrement de la falaise : à la suite des fortes pluies de janvier et février, du gel et des tempêtes, dans la nuit du 22 au 23 février de très importants effondrements de la falaise se sont produits sous Ker Moor, rendant le chemin très dangereux. Une première coulée avait déjà eu lieu le 7 janvier et le chemin avait été fermé, mais des fissures inquiétantes se sont aussi produites au Châtelet et à Fonteny.
Les travaux seront entrepris de la manière la plus urgente, mais le coût est préoccupant : environ 600.000€.



Effondrement de la falaise près de Ker Moor

Un son et lumière est prévu sur la plage du casino le 14 août 2010. Proposé à la commission extramunicipale culture par l'association *Animation et Images d'Armor*, l'idée retenue est d'inclure dans le spectacle la fête vénitienne qu'organise chaque année l'*Association des Pêcheurs Plaisanciers* pour lui donner plus d'éclat, de bénéficier du feu d'artifice traditionnel, et de monter ainsi une grande animation fédératrice sur l'histoire et l'identité de notre ville. Un professionnel du spectacle qui a monté une opération de ce genre à la Pointe Saint-Matthieu, Yann Quéré, organisera ce son et lumière en partenariat avec le prestataire de Brest 2008 : un conteur racontera des scènes de la vie de Saint-Quay-Portrieux à travers les âges, et des habitants de la ville, déjà en cours de recrutement et de formation, seront les acteurs avec la chorale, le cercle Celtique de Saint-Quay-Portrieux, des musiciens et des chanteurs. Voilà qui remplacera heureusement la fête de Lantic qui pourrait ne plus avoir lieu à partir de l'année prochaine.

Eoliennes - Deux sociétés sont en concurrence pour un parc d'éoliennes au large de Bréhat, Poweo et Nass&Wind. La décision doit intervenir en mai.



Ciné St Ké, l'association qui œuvre pour la réouverture et l'animation du cinéma Arletty, a organisé avec un très grand succès le 14 février au Centre des Congrès une projection exceptionnelle du film d'Eric Brossier, «*Sous les étoiles du pôle*». A bord du *Vagabond* enfin revenu à son port d'attache du Portrieux, Eric Brossier et son épouse France Pinczon du Sel, ont accompli, première mondiale, le tour du Pôle Nord sans brise-glace, passant au nord du Canada et de la Sibérie. Un livre que nous vous recommandons raconte cette aventure : «Circumpolaris», préface d'Eric Orsenna, édition Glénat. A cette occasion Michel Le Tallec, président de *Ciné St Ké* a annoncé que les travaux de remise en état du cinéma débuteront en septembre 2010 pour une réouverture un an plus tard. Les contraintes administratives sont maintenant levées et le projet va pouvoir bénéficier d'une subvention du Centre national de la Cinématographie. Une première séance avait déjà rassemblé 120 personnes en décembre avec la projection de *Anges et Démons*, et d'autres comme celle-ci pourront encore, en attendant, être organisées au Centre des congrès.

Second court de tennis couvert : il avait été promis, il a été différé, au grand regret du président du club de tennis, Luc Julien. Les travaux de la remise en état de la falaise s'avèrent plus urgents et budgétairement prioritaires ; cet investissement est donc reporté au budget de 2011.

Petite histoire du vêtement marin

ou comment l'uniforme a évolué jusqu'à intégrer notre garde-robe

Au début la marine ne fournissait pas les vêtements de ses hommes d'équipage. Les matelots arrivaient avec leurs effets personnels, variables selon leur région d'origine et très disparates, sans conformité ou harmonie de style. Les officiers achetaient eux mêmes leur uniforme confectionnés chez leur tailleur. Divers règlements fastidieux en définissaient la confection. Ils étaient richement ornementés de broderies et galons d'or qui s'oxydaient d'ailleurs à l'air salin.

A l'époque napoléonienne, une ordonnance réglemente l'approvisionnement en étoffe et la conformité des uniformes : le drap de laine bleu vient de Lodève (Languedoc), le drap de laine naturel (Pinchina) vient du Berry ou de Champagne. Les toiles rousses de chanvre et de lin sont tissées dans la région de Plougastel et en Flandre.
Chaque port a ses maîtres tailleurs qui confectionnent les tenues bleues, essentiellement en drap de laine : cabans (au début manteau de drap épais à capuche), capotes d'officiers etc ...
Une main d'oeuvre constituée de femmes et de filles de marin est recrutée pour confectionner à domicile et dans de petits ateliers les vêtements en toile de coton (vareuses taillées aussi dans les voiles usagées) chemises, caleçons, sacs et autres petites pièces.

Au fur et à mesure que l'uniforme évolue en se simplifiant, un cahier des charges de plus en plus strict oblige à des exigences techniques contraignantes pour le respect des couleurs, l'homogénéité des tissus, des patronages et modèles.

Savez-vous, par exemple, que la chemise en coton rayé tricoté, la marinière, portée sous la vareuse, a été codifiée de façon très précise et sans grands changements depuis 1858: Pour le corps, 21 raies blanches larges de 20mm, 21 raies bleues de 10mm. Pour les manches, 15 raies blanches et 15 raies bleues qui s'arrêtent à 7cm de l'emmanchure. A vos placards pour vérifier que vous portez l'authentique ! Car ce Tshirt est devenu un basique de nos garde-robes.

Des contraintes pratiques font évoluer l'uniforme et ce qui était vêtement de travail devient petit à petit vêtement de sortie telle la vareuse. Ce vestiaire allie au côté confortable une élégance certaine dont la société civile, avec l'engouement pour les bains de mer, adopte naturellement les codes.



D'abord enfantine, puis féminine, la mode s'empare du graphisme des rayures et de l'épure des lignes et de tous les symboles marins: vareuse, caban, tricot rayé, pantalon à pont, chapeau de paille orné du ruban flottant, bonnet à pompon et bien sûr col marin. La reine Victoria habille ses enfants en petits marins. On voit même des costumes marins de premier communiant ! De la mer souffle un vent de liberté sur l'habillement des femmes qui s'émancipent en portant le pantalon large (George Sand, Colette).
Les premiers costumes de bain font leur apparition à la plage, une pièce pour les hommes et les petits garçons, souvent rayés bleu et blanc, deux pièces pour les femmes.



Au 20° siècle, tous les grands couturiers s'inspirent de l'uniforme marin en version luxe : Coco Chanel avec ses tailleurs en jersey, Saint-Laurent avec son caban chic, Dior, Hermès... puisent dans l'univers marin. Jean-Paul Gaultier qui fera de la marinière un signe fort et distinctif de ses collections.
Le style marin véhicule aussi des idées libertaires et des artistes comme Picasso, Boris Vian, Prévert portent aussi le tricot rayé .

Tous, nous avons porté un jour un vêtement issu de l'uniforme réglementaire de la Marine, sans en avoir conscience et sans habiter le bord de mer. Et il est surprenant de voir à quel point de l'interprétation de ce vestiaire sont nés de nouveaux codes et symboles, individualisés par la créativité de chacun. Aujourd'hui, le style marin continue d'être une source inépuisable d'inspiration pour les stylistes de mode et les artistes, comme autant d'invitations au voyage et d'appels à l'évasion.

Association des Amis de St-Quay-Portrieux et ses environs
BP 32 - 22410
Saint-Quay-Portrieux

Adhésion renouvellement: 17 euros

Président: Jean-Pierre Guth alsajpg@aol.com
Vice-président: René-Yves Drouin labourgade0902@orange.fr
Secrétaire: Martine de Penanster martinedepenanster@yahoo.fr
Trésorier: Bernard d'Herbécourt bdherbecourt@wanadoo.fr